# REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

# MINISTERE DE L'EAUET DE L'ENERGIE

## REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

# MINISTRY OF WATER RESOURCES AND ENERGY

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT (NO 0 0 0 0 5 /ASMI/MINEE/SG/CI/2023 DU 1 8 JAN 2023

POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) 2024-2027 DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.

#### **FINANCEMENT: BIP 2023**

Le Ministre de L'Eau et de l'Énergie se propose par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt Ouvert, d'arrêter une liste restreinte de Cabinets Nationaux qualifiés à soumissionner pour l'élaboration du schéma directeur informatique 2024-2027 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, financée par les ressources de l'État, pour le compte de l'année budgétaire 2023.

#### I. CONTEXTE

Dans le cadre de sa mission, le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.

#### A ce titre, il est chargé:

- ➤ de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie;
- > de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural;
- ➤ de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie;
- de la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations concernées;
- ➤ de la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- > de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaires, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- > du suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- > du suivi du secteur pétrolier et gazier aval;

du suivi des entreprises de régulation dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Par ailleurs, il dispose en son sein d'une Cellule Informatique (CI), dont la principale mission est la conception et la mise en œuvre du schéma directeur informatique aligné sur les stratégies du secteur Eau et Energie. En outre, la CI est en outre responsable :du choix des équipements en matière d'informatisation et d'exploitation des systèmes ;

- de la mise en place des banques et bases de données des différents sous systèmes informatiques du Ministère ;
- de la sécurisation, de la disponibilité et de l'intégrité du système informatique;
- > de la veille technologique en matière d'informatique;
- > de la promotion des technologies de l'information et de la communication ;
- des études liées au développement, à l'exploitation et à la maintenance des applications et du réseau informatique du Ministère ;
- de la promotion de l'e-government.

C'est dans l'optique de concevoir et de mettre en œuvre du schéma directeur informatique de son secteur que le Ministère de l'Eau et de l'Energie envisage de procéder à la présélection des Cabinets ou Bureaux d'Etudes qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint dans la perspective de l'élaboration du schéma directeur informatique (sdi) 2024-2027.

# II. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets ou Bureaux d'Etudes ayant des références avérées en matière de production des documents de politique sur l'eau-énergie, des documents de stratégie sur l'eau-énergie, des documents sur les plans, audits et sécurités informatiques pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'élaboration du SDI 2024-2027.

#### III. DESCRIPTIONS DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt consistent à la production d'un document qui permettra de mener une vision prospective des projets dans les 3 années à venir. De manière spécifique il s'agit de :

- O Définir le périmètre de l'étude, de préciser et faire valider les résultats attendus et proposer une démarche méthodologique ;
- Evaluer le niveau de mise en œuvre du SDI précédent et proposer des recommandations pour sa prise en compte dans le nouveau SDI;
- Obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques;
- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire une proposition;

- Etablir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant
  ;
- Définir les axes principaux de la stratégie en matière d'informatisation et de modernisation du MINEE;
- Décliner les axes stratégiques en scenarii pour permettre la définition d'une cible optimale;
- O Définir la cible organisationnelle optimale;
- Oconstituer, mettre à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie ;
- o Produire le Schéma Directeur Informatique 2024-2027;
- o Elaborer un plan de conduite du changement.

#### IV. FINANCEMENT

Le financement des prestations sera assuré par le budget de l'Etat du Cameroun au titre de l'exercice 2023.

#### V. DUREE DES PRESTATIONS

La durée des prestations relative à l'élaboration du schéma directeur informatique 2024-2027 est de quatre (04) mois contractuels à compter de la signature de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

#### VI. CRITERES DE PARTICIPATION

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les Cabinets ou bureaux d'études installés au Cameroun :

- Justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises notamment:
  - Présenter un dossier administratif conforme ;
  - Disposer du matériel et du personnel appropriés pour les prestations à réaliser ;
  - Avoir une bonne expérience dans la production des documents de stratégie, d'audits et sécurités informatiques ;
  - Disposer d'une capacité financière supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) FCFA.
- N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant du domaine de l'énergie.

#### VII. PIECES A FOURNIR ET PRESENTATION DE L'OFFRE

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite à cet effet les Cabinets ou bureaux d'études intéressés et ayant l'expertise requise à manifester leur intérêt. Ils peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives.

Ils devront manifester leur candidature en présentant leur dossier dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes :

La **première enveloppe dite** « **enveloppe A** » sera cachetée et portera la mention « **pièces administratives** ». Elle contiendra les documents ci-après :

| A1  | Déclaration d'intention de soumissionner (suivant modèle) timbrée, signée et datée faisant ressortir les noms, prénoms, qualité et nationalité de l'Entrepreneur   |  |  |  |
|-----|--|--|--|--|
| A2  | Accord du groupement (le cas échéant)  |  |  |  |
| A3  | Pouvoir de signature (le cas échéant)  |  |  |  |
| A4  | Le statut juridique de l'entreprise ou le registre de commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir aux signataires d'engager avec toutes les conséquences de droit la(les) société(s) pour laquelle la soumission est présentée. L'accord du groupement certifié le cas échéant. |  |  |  |
| A5  | Une attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;  |  |  |  |
| A6  | L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agrée par le MINFI? sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement.   |  |  |  |
| A7  | Une caution de soumission bancaire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours.<br>La caution bancaire et la domiciliation bancaire doivent être du même Etablissement.  |  |  |  |
| A8  | Une attestation de non-exclusion des marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou l'un de ses représentants dument mandatés.   |  |  |  |
| A9  | Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire à satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois.   |  |  |  |
| A10 | Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours.   |  |  |  |
| A11 | Déclaration sur l'honneur de non abandon sur le chantier ou marché   |  |  |  |

**N.B**: L'absence ou la non-validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

La seconde enveloppe dite « enveloppe B » sera cachetée et portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les documents ci-après :

# 1- L'organigramme complet et le personnel composant le Bureau d'Etudes ;

# 2- La liste du personnel d'encadrement.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes fournira la liste définissant le personnel clé dont :

- Un chef de projet ;
- Un expert en Sécurité des SI;
- Expert en réseaux et systèmes.

Le Cabinet fournira les Curricula Vitae détaillés de chaque expert désigné. Ces experts doivent avoir les profils requis comme suit :

### a. Le Chef de projet

Le Chef de projet doit être un ingénieur informaticien /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences et inscrit à l'ordre des ingénieurs ONIGE et possédant au moins une certification professionnel ITIL.

### b. Expert en sécurité des systèmes d'information

L'expert en Sécurité des SI doit posséder un BAC+5, disposer de 10 ans d'expériences avec au moins deux certifications en sécurité : CCSE, CCNA, CCIE, CCNP, etc. Il a participé au moins à 02 projets similaires.

### c. Expert en réseaux et systèmes

Le spécialiste en Systèmes, Réseaux et Sécurité doit être un ingénieur informaticien, disposer d'un BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique avec 05 ans d'expériences et avoir participé au moins deux projets similaires.

# 3 - Les références du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'études présentera ses références pour des prestations similaires. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1ère et dernière pages des marchés, attestations de bonne fin d'exécution, ou tout autre document faisant foi, etc.). Lesdites références devront clairement ressortir la désignation des prestations, le lieu d'exécution, le profil des experts utilisés, la valeur financière, les noms et adresses des bénéficiaires ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites prestations.

# VIII. NOTE METHODOLOGIQUE

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes rédigera une note méthodologique dans laquelle il présentera de façon explicite sa compréhension de l'étude à mener, l'organisation, la démarche à mettre en place et le planning d'exécution pour la réalisation du projet.

#### IX. LES MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations et signer un certificat de vérification autorisant le maître d'ouvrage à vérifier l'effectivité dudit matériel.

Pour cela, il devra fournir une liste précisant l'âge, les photos et la description technique des moyens dont il dispose. Par ailleurs, il produira les pièces justificatives de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises et/ou des factures) et/ou convention de location.

NB: Toute fausse déclaration entraînera le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire.

# X. UNE ATTESTATION DE CAPACITE FINANCIERE

Elle devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant doit être supérieur ou égal à cinq millions (5 000 000) de francs CFA.

# XI. ACQUISITION DES DOCUMENTS

L'acquisition du document relatif au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés publics en République du Cameroun.

Les Bureaux d'Etudes peuvent, aux heures ouvrables, obtenir ou consulter les Termes de Référence des prestations demandées et les informations complémentaires, dès publication du présent avis à la Cellule Informatique.

#### XII. REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais seront déposés en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles sous pli fermé contre récépissé au plus tard le 0.8 FEV 2023... à 14 heures précises, heure locale au Ministère de l'Eau et de l'Energie, B.P. 70 Yaoundé, Cellule Informatique, Immeuble Ministériel N°1, porte 02T03, avec la mention suivante :

# AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 0 0 0 0 0 0 5/ASMI/MINEE/SG/DERME/2023 DU 1 8 JAN 2023

POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) 2024-2027 DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

# XIII. PUBLICATION DES RESULTATS

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré-qualifiés sera établie.

Les bureaux d'études ainsi retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 57 alinéa 8 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

# XIV. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

XIV.1- Critères éliminatoires

- 1. Absence d'une pièce du dossier administratif à l'expiration du délai de quarante-huit (48) heures accordées par la Commission Interne de Pré-qualification du Marché;
- 2. Non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisation pendant le délai de 48 h accordé aux soumissionnaires ;
- 3. Fausse déclaration, fausse pièce, pièce falsifiée ou non authentique ;
- 4. Non-exécution d'un marché antérieur ;
- 5. Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou dans le dossier technique ;
- 6. Avoir moins de 75 points sur 100 sur les critères essentiels ;
- 7. Absence d'Attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie de ne pas avoir abandonné le marché au cours des 06 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas parmi la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

#### XIV.2- Critères essentiels

- 8. La présentation générale de l'offre ;
- 9. Les qualifications et expériences du personnel;
- 10. Les références des soumissionnais dans les prestations similaires ;
- 11. La compréhension de la mission, la présentation de la méthodologie ;
- 12. Le délai de livraison ;
- 13. Les moyens logistiques et techniques.

| CRITERE   | POINT | OBSERVATION |
|---|-------|-------------|
| I-Présentation générale   | 2     |             |
| Reluire   | 1     |             |
| intercalaire  | 1     |             |
| <b>II-Référence de l'entreprise</b> (copie 1 <sup>er</sup> page et dernière page du contrat +PV de réception de la prestation ou attestation de bonne fin). | 35    |             |
| Avoir réalisé 01 marché de plus de 180 000 000 dans le domaine informatique   | 10    |             |
| Reference justifié en termes de SDI (2 références)  | 2.5*2 |             |
| Référence justifié en termes d'étude informatique (02 références)   | 5*2   |             |
| Reference en termes de sécurité réseaux informatiques /télécommunication (02 références)  | 5x2   |             |
| III-Compréhension de la mission, présentation de la méthodologie et délai de réalisation  | 25    |             |
| compréhension de la mission   | 10    |             |
| Méthodologie et délais  | 15    |             |
| IV- Qualification et expérience du cabinet  | 35    |             |
| 1 - Chef de Mission   | 15    |             |

| Diplôme certifié Chef de Mission : Ingénieur informaticien  | 5       |   |
|---|---------|---|
| /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences   |         |   |
| posséder au moins deux certifications professionnelle :<br>ONIGE, ITIL ou certification en sécurité informatique,   | 2.5x 2  |   |
| Expérience dans 02 projets similaires (SDI) en tant que chef de projet.   | 2.5 x 2 |   |
| 2 - Expert en réseau et sécurité  | 10      |   |
| Diplôme certifié expert en réseau et sécurité : BAC+5, 10   | 5       |   |
| ans d'expériences   |         |   |
| certification sécurité : CCSE, CCNA, CCIE, CCNP, etc  |         |   |
| Expérience dans 02 projets similaires   |         |   |
| 3 - Ingénieur informaticien   | 10      |   |
| Diplôme certifié ingénieur informaticien : BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique 05 ans d'expériences | 5       | 4 |
| expériences deux projets similaires   | 2.5*2   |   |
| V-Moyens logistiques et matériels   |         |   |
| Véhicule carte grise  |         |   |
| Informatiques Ordinateurs   |         |   |
| Total   |         |   |

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 75 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

### XIV. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire relatif au présent avis peut être obtenu à la Cellule Informatique du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

Yaoundé, 18 JAN 2023

#### **Ampliations:**

- MINMAP;
- ARMP (Pour publication);
- MINEE;
- Président CMPM/MINEE;
- SOPECAM (Pour publication);
- Affichage;
- Chrono;
- Archives.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON